OCOM M223.01 – DÉFINIR LES TERMES LIÉS AUX NAVIRES

1. **Rendement** : Définir les termes liés aux navires

2. **Conditions** :

   a. Éléments fournis :

      (1) de la supervision; et

      (2) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : S.O.

   c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

3. **Norme** : Conformément à la B-GN-181-105/FP-E00, *CFCD 105 Manuel de matelotage, gréage et procédures*, le cadet doit définir les termes liés aux navires.

4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger une activité qui vise à identifier les parties suivantes de la coque d'un navire : a. la partie arrière; b. la proue; c. la partie avant; d. la partie médiane; e. l'étrave; f. la poupe; g. le tirant d'eau; h. le franc-bord; i. la largeur; j. la cale; k. la quille de roulis; l. la bouge; et m. la quille.	Activité en classe	15 min	A1-004 (p. 3-3 à 3-6 et 3-21 à 3-28)

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-602/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-602-PG-002/A-CR-CCP-602-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	Diriger une activité qui vise à identifier les directions suivantes d'un navire : a. sur l'arrière; b. à l'arrière; c. l'axe longitudinal; d. avancer vers l'avant; e. le milieu du navire; f. par le travers; g. à l'avant; h. en haut; i. à l'arrière; j. en bas; k. en haut; l. en travers; m. en-bord; et n. extérieur.	Activité en classe	10 min	A1-004 (p. 3-8 à 3-12 et 3-21 à 3-28)

5. **Durée** :

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Activité en classe :	25 min
c.	Total :	30 min

6. **Justification** : Une activité en classe a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de stimuler l'intérêt des cadets.

7. **Documents de référence** : A1-004 B-GN-181-105/FP-E00 Chef d'état-major de la Force maritime. (1997). *CFCD 105 Manuel de matelotage, gréage et procédures.* Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage** : Le document de cours qui se trouve dans l'A-CR-CCP-602/PF-002, chapitre 12, annexes A et B.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** : S.O.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-602/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-602-PG-002/A-CR-CCP-602-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.